

Mesdames les Ministres,

Depuis de nombreuses années, le monde agricole exprime sa détresse face à la précarisation de la profession et l'a particulièrement revendiquée et médiatisée ces derniers mois. La dérégulation des échanges internationaux, les conséquences du dérèglement climatique et le déséquilibre croissant du rapport de force face à une distribution toujours plus concentrée ne jouent pas en sa faveur.

Loin de la polarisation extrême des positions sur l'avenir de l'agriculture, nous pensons au contraire qu'il est possible et même indispensable de rassembler tous les acteurs des filières alimentaires autour de stratégies qui assurent la sécurisation du revenu agricole ET qui engagent résolument la transition agroécologique de notre alimentation. La dernière enquête réalisée par le Shift Project confirme la pertinence de ce positionnement qui répond pleinement aux attentes des agriculteurs : 80% d'entre eux affirment souhaiter adopter des pratiques agronomiques plus durables mais ils sont 87% à pointer la nécessité d'une sécurisation économique pour engager et valoriser ces changements.

C'est bien ce que nous, acteurs des filières françaises et internationales de commerce équitable, pratiquons au quotidien et constatons concrètement les effets: les relations commerciales équilibrées, stables et rémunératrices pour les producteurs sont des leviers d'accélération puissants pour investir dans l'amélioration agroécologique des pratiques.

Le commerce équitable permet de dépasser les intérêts divergents de court terme pour construire un esprit partenarial dans les filières où chaque maillon est sécurisé et engagé.

Le commerce équitable peut être un modèle à suivre pour l'ensemble de l'agriculture française à travers ses principes innovants de prix basés sur les coûts de production durable, de contractualisation et de renforcement des dynamiques collectives. Soutenir le déploiement du commerce équitable, c'est soutenir les solutions pour l'ensemble du monde agricole face à ses difficultés actuelles.

En 2024, le commerce équitable représente en France :

- Plus de 12 000 agriculteurs et agricultrices ; et plus de 3 millions dans les pays du Sud.
- 500 entreprises et marques agroalimentaires
- 11 000 références de produits alimentaires du quotidien commercialisées ;
- Un marché de près de 2,1 milliards d'euros par an

En 10 ans, le poids économique du secteur du commerce équitable a été multiplié par 4 [1], et les filières françaises plus spécifiquement par 12 !

Mais il faut aller beaucoup plus loin et vous avez le pouvoir de favoriser cette progression !

C'est pourquoi, Mesdames les Ministres, nous avons souhaité vous interpellier lors du Salon International de l'Agriculture pour présenter **3 propositions concrètes pour soutenir de manière ambitieuse le déploiement des solutions portées par le secteur du commerce équitable :**

1. Réorienter les financements publics vers le déploiement des filières commerce équitable, de la production jusqu'à la distribution ;
2. Fixer des objectifs d'approvisionnement en produits équitables dans les différents lieux de distribution et évaluer les mises en œuvre ;
3. Défendre les fondamentaux de la réglementation française sur le commerce équitable à Bruxelles pour une régulation européenne qui n'affaiblit pas les acteurs français du secteur.

Nous sollicitons un rendez-vous avec vous dans les prochaines semaines pour préciser ces demandes et faire émerger une politique publique en faveur d'un commerce agricole équitable au bénéfice des agriculteurs, des consommateurs et de notre avenir commun.

A cette lettre est joint un dossier collectif qui illustre nos contributions concrètes au quotidien pour agir en faveur de la sécurisation du revenu des agriculteurs et de la transition agroécologique.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

A Nogent-sur-Marne, le 22 février 2025,

José Tissier, Président de Commerce Équitable France



[1] [Observatoire du commerce équitable 2023](#), Commerce Equitable France

3 propositions pour soutenir le développement d'une agriculture durable et rémunératrice grâce au commerce équitable !

PROPOSITION 1 - Réorienter les financements publics vers le déploiement des filières de commerce équitable

Seulement 6,2% des soutiens publics bénéficient aux filières fondées sur des prix rémunérateurs et qui valorisent des modes de production agricole écologique [2]. C'est trop peu pour accompagner leur déploiement. Nous proposons de :

- **Créer et abonder un fonds d'amorçage et d'accélération** pour les entreprises du secteur du commerce équitable dans les filières françaises.
- **Renforcer le soutien au commerce équitable dans les programmes de l'aide publique au développement.**
- **Cartographier les besoins de financement spécifiques** des entreprises de commerce équitable pour mieux les connecter avec l'écosystème de la finance à impact.

PROPOSITION 2 - Fixer et suivre des objectifs d'approvisionnement en produits équitables et durables dans les différents lieux de distribution

- **Intégrer d'urgence les labels de commerce équitable dans l'outil de monitoring des achats publics durables et équitables** dans la restauration collective "Ma Cantine" afin de suivre réellement les avancées des obligations inscrites dans la loi Egalim.
- **Intégrer les mêmes objectifs de référencement de produits d'alimentation durable et équitable dans la grande distribution** que pour la restauration collective.
- **Soutenir la formation de tous les acteurs qui peuvent agir en faveur du déploiement du commerce équitable** : gestionnaires de la restauration collective, acheteurs de la distribution, enseignement agricole, hôtellerie restauration, etc.

PROPOSITION 3 - Défendre la réglementation française sur le commerce équitable à Bruxelles pour une régulation européenne qui n'affaiblit pas les acteurs français du secteur

- **Défendre la définition française du commerce équitable inscrite dans la loi ESS de 2014 dans le projet européen de régulation** des allégations sur le commerce équitable.
- **Finaliser la reconnaissance publique française des labels de commerce équitable** prévu par la loi climat et résilience.
- **Valoriser les labels de commerce équitable dans l'expérimentation sur l'affichage rémunération.**

[2] L'injuste prix de notre alimentation, 2024, Secours Catholique, Réseau CIVAM, Solidarité Paysans, Fédération Française des Diabétiques de France



Créé en 1997, Commerce Équitable France promeut et défend le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner la transition écologique et sociale des modes de production et de consommation. Notre collectif réunit une trentaine d'organisations françaises du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations de consommateurs et d'éducation à la citoyenneté mondiale, organisations de solidarité internationale et acteurs de la recherche et de l'enseignement.